

CAHIER DE VIE

LAGUNAGE DE MONTBUISSON (CHEF-LIEU)

Agglomération d'Assainissement
Montbuisson – Chef-Lieu de la commune de Crans

Système de collecte	
Montbuisson – Chef-Lieu de la commune de Crans	N° Sandre : 06 09 01 129 001
Système de traitement des eaux usées	
STEU de CRANS	N° Sandre : 06 09 01 129 001

Date de démarrage de l'autosurveillance : 2010

SOMMAIRE

Contenu

SECTION 1 : DESCRIPTION, EXPLOITATION ET GESTION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT 6

A – SYSTEME DE COLLECTE 7

A.1 - RAPPEL REGLEMENTAIRE 7
A.2 – ELEMENTS DESCRIPTIFS 7
1. Schéma synoptique du système de collecte 7
2. Liste des points de déversement au milieu naturel 7
3. Raccordements domestiques 8
4. Raccordements non domestiques 8
A.3 – PROGRAMME D'EXPLOITATION SUR 10 ANS 8

B – SYSTEME DE TRAITEMENT 10

B.1 - RAPPEL REGLEMENTAIRE 10
1. Nature et date de l'acte administratif en vigueur : 14/10/2010 10
2. Les prescriptions pour les rejets 10
B.2 – ELEMENTS DESCRIPTIFS 10
1. Localisation du système de traitement : 11
2. Schéma synoptique du système de traitement et localisation des points d'autosurveillance 12
3. Description sommaire des principaux ouvrages 12
B.3 – PROGRAMME D'EXPLOITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES ET, LE CAS ECHEANT, DE L'OUVRAGE D'EVACUATION SUR 10 ANS 13
B.4 – MILIEU(X) RECEPTEUR(S) 13

SECTION 2 : ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT 14

A - MODALITES DE MISE EN PLACE DE L'AUTOSURVEILLANCE ET LISTE DES POINTS EQUIPES 15

A.1 - AUTOSURVEILLANCE DES EFFLUENTS 15
1. Protocole de réalisation d'un bilan 24H pour l'autosurveillance 15
2. Réalisation des bilans 24H d'autosurveillance 15
3. Liste des points équipés et du matériel utilisé 15
4. Suivi du dispositif d'autosurveillance 15
4. Fréquence des bilans d'autosurveillance réglementaires 15
5. Consignation des données 16
A.2 - AUTOSURVEILLANCE DES SOUS PRODUITS DE L'ASSAINISSEMENT 16
1. Les boues 16
2. Les autres sous-produits 16
A.3 - AUTOSURVEILLANCE DES APPORTS EXTERIEURS 17

B - TRANSMISSION DES DONNEES D'AUTOSURVEILLANCE 17

C – ORGANISATION INTERNE DU OU DES GESTIONNAIRES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT 17

C.1 - ANNUAIRE DES SERVICES 17

SECTION 3 : SUIVI DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT 19

A. BILANS DE FONCTIONNEMENT DES 3 DERNIERES ANNEES 20

B. JOURNAL D'EXPLOITATION 20

B.1 - POUR LA STEU ET CHAQUE POSTE DE POMPAGE 20
B.2 - POUR LES OUVRAGES DU SYSTEME DE COLLECTE (HORS DE POSTES DE POMPAGE) 20

C. MISE A JOUR DES DONNEES DESCRIPTIVES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT 21

ANNEXES 22

REVISION DU CAHIER DE VIE

Les modifications de ce document sont consignées dans le tableau suivant, chaque modification étant notifiée aux destinataires du cahier de vie.
Les mises à jour mineures (changement de matériels d'autosurveillance…) sont notifiées une fois par an.
Lors de changements significatifs d'ordre administratif et/ou techniques (changement d'exploitant, travaux d'aménagement de la station…), une mise à jour complète avec signature de la page d'engagement est réalisée.
Ces révisions concernent les sections 1 et 2 du cahier de vie, dans la mesure où la section 3 est actualisée chaque année au regard des actions menées pour assurer le suivi du système d'assainissement.

Suivi des modifications			Notifications	
date	objet de la modification	chapitres/pages	destinataires	date
15/11/2023	Création du Cahier de Vie		- service en charge du contrôle - agence ou office de l'eau Rhône Méditerranée Corse	le le

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

L'engagement de chaque interlocuteur s'applique sur le périmètre dont il a la responsabilité.

A/ ENGAGEMENT DU MAITRE D'OUVRAGE : *LA COMMUNE DE CRANS*

Je soussignée *Le Maire, Madame Françoise MORTREUX*, m'engage à faire mettre en application les dispositions d'autosurveillance décrites dans le présent cahier de vie et répondant à la réglementation en vigueur.
Pour ce faire, j'affirme que les moyens humains et matériels nécessaires seront mis en oeuvre et que le présent engagement sera porté à la connaissance de l'ensemble du personnel.
Enfin, toutes les actions correctrices éventuelles seront mises en oeuvre et il sera tiré profit de tout enseignement conduisant à l'amélioration des dispositifs d'autosurveillance.

A , le

B/ ENGAGEMENT DE L'EXPLOITANT

Non concerné

~~Je soussigné m'engage à faire mettre en application et respecter les dispositions d'autosurveillance décrites dans le présent cahier de vie et répondant à la réglementation en vigueur.
Pour ce faire, j'affirme que dans le périmètre contractuel avec le Maitre d'ouvrage les moyens humains et matériels nécessaires seront mis en oeuvre et que le présent engagement sera porté à la connaissance de l'ensemble du personnel.
Enfin, toutes les actions correctrices éventuelles seront mises en oeuvre et il sera tiré profit de tout enseignement conduisant à l'amélioration des dispositifs d'autosurveillance~~

A , le

C/ AGENCE/OFFICE DE L'EAU, SERVICE EN CHARGE DU CONTROLE ET SERVICE EN CHARGE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Agence/Office de l'Eau	Service en charge du contrôle	Service en charge de l'assistance technique
Date de transmission	Date de transmission	Date du visa

SECTION 1 : DESCRIPTION, EXPLOITATION ET GESTION DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

A – SYSTEME DE COLLECTE

A.1 - RAPPEL REGLEMENTAIRE

Nature et date de l'acte administratif en vigueur :

- Règlement de l'assainissement _ en cours de révision

Cf. copie de l'acte administratif (arrêté d'autorisation ou récépissé de déclaration) en annexe III.

A.2 – ELEMENTS DESCRIPTIFS

Système de collecte	MONTBUISSON
Type(s) de réseau :	☐ Unitaire X Séparatif ☐ Mixte
Raccordements domestiques	74
Raccordement non domestiques	0
Exploitant(s) :	Commune de Crans, Contrat de Service avec l'entreprise Sogedo
Linéaire de réseau :	Séparatif = environ 2300 ml ; Refoulement = 61 ml
Poste de pompage	1
Points de déversement	0

1. Schéma synoptique du système de collecte

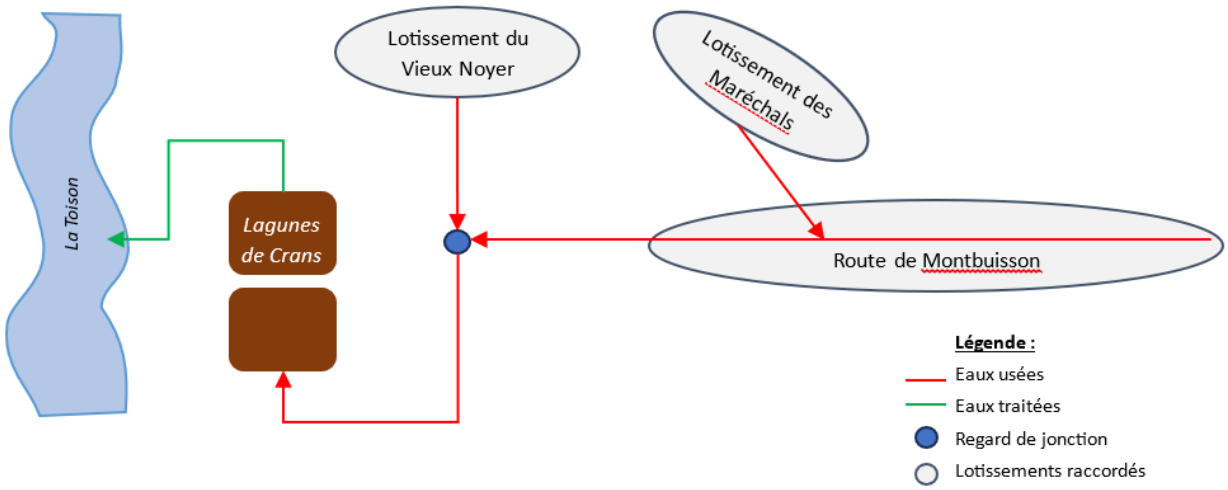

2. Liste des points de déversement au milieu naturel

Il n'y a pas de déversement au milieu naturel sur le système de collecte de la station d'épuration de crans. Le poste de refoulement ne présente pas de trop-plein et la STEU ne possède pas de by-pass de l'installation complète (seul le by-pass du premier bassin est possible).

3. Raccordements domestiques

Commune (ou partie de commune comprise dans la zone de collecte)	Nombre total de branchements	(A) Population raccordée	(B) Population totale de la zone collectée	Taux de raccordement (A)/(B)
Centre Bourg (Alex)	74	149	149	100%

4. Raccordements non domestiques

Aucun raccordement non-domestique.

Nom de l'établissement	Activités	Modalité de raccordement (1)	Paramètres réglementés par l'autorisation de déversement
		☐ néant ☐ auto. ☐ conv.	☐ macropolluants ☐ micropolluants

(1) « ☐ néant » : Aucune autorisation n'a été accordée.
« ☐ auto. » : Autorisation de rejet accordée par le maître d'ouvrage.
« ☐ conv » : Convention de déversement signée.

A.3 – PROGRAMME D'EXPLOITATION SUR 10 ANS

Recenser et décrire les actions d'exploitation récurrente sur le réseau : curage, contrôle des branchements, gestion des sous produits, visites des postes de pompage,…

Nature de l'action	Description de l'action	Opérateur	Fréquence
Contrôle de branchements	Vérification de la bonne destination des effluents des privés dans le réseau d'assainissement collectif ou le réseau d'aeux pluviales	Sous-traitant sur demande de la commune	En cas d'agrandissement de réseau ou de nouvelle construction.
Changement de la pompe de relevage du PR de la salle polyvalente	Révision de la pompe ou changement de la pompe.	Sous-traitant et/ou prestataire de services	Tous les 10 ans ou en cas de besoin (panne)
Curage	Curage de conduite obstruée	Sous-traitant sur demande de la commune	Tous les 2 ans sur la conduite principale (route de Montbuisson). En cas de nécessité pour les autres tronçons.
Contrôle visuelle du réseau et du PR	Ouverture des regards et contrôle visuel du bon écoulement des effluents dans le réseau. Contrôle du bon fonctionnement de la pompe de relevage, graissage si nécessaire.	Employé communal et/ou prestataire de services	Annuelle

B – SYSTEME DE TRAITEMENT

B.1 - RAPPEL REGLEMENTAIRE

1. Nature et date de l'acte administratif en vigueur :

Nature et date de l'acte administratif en vigueur :

- Règlement de l'assainissement _ en cours de révision

Cf. copie de l'acte administratif (arrêté d'autorisation ou récépissé de déclaration) en annexe III.

2. Les prescriptions pour les rejets

Compte-tenu des exigences réglementaires nationales et des prescriptions du Service en charge du contrôle, les rejets doivent respecter le tableau suivant :

Paramètres	Concentration maximale des rejets (mg/l)	Rendement minimum à atteindre (%)	Valeur de rejet rédhibitoire (mg/l)
DBO5	35	60%	70
DCO	200	60%	400
MES	85	50%	85
NK	-	-	-
NH4	-	-	-
NO2	-	-	-
NO3	-	-	-
NGL	-	-	-
Pt	-	-	-
Autres	-	-	-

B.2 – ELEMENTS DESCRIPTIFS

Station de traitement des eaux usées				
Nom : CRANS	(Montbuisson)			
Lieu d'implantation :	CRANS Code INSEE 01129			
Date de mise en service :	1989			
Maître d'ouvrage :	Commune de Crans			
Capacité nominale :	Equivalent habitants	Organique kg/jour de DBO_5	Hydraulique m^3/jour	Débit de pointe m^3/h
Temps sec	200	12.0	30.0	
Temps de pluie				inconnu
Débit de référence :	30.0 m^3/j			
Type de traitement	Lagunage			
Exploitant	La commune de Crans, contrat de services avec Sogedo pour certaines opérations			

1. Localisation du système de traitement :

Coordonnées en projection « Lambert 93 » :		
Station de traitement des eaux usées :	X=868961	Y=6542612
Point de rejet de la station :	X=868931	Y=6542625

Le plan de situation de la STEU et du rejet sur un fond IGN au 1/10000ème est présenté en Annexe V.

2. Schéma synoptique du système de traitement et localisation des points d'autosurveillance

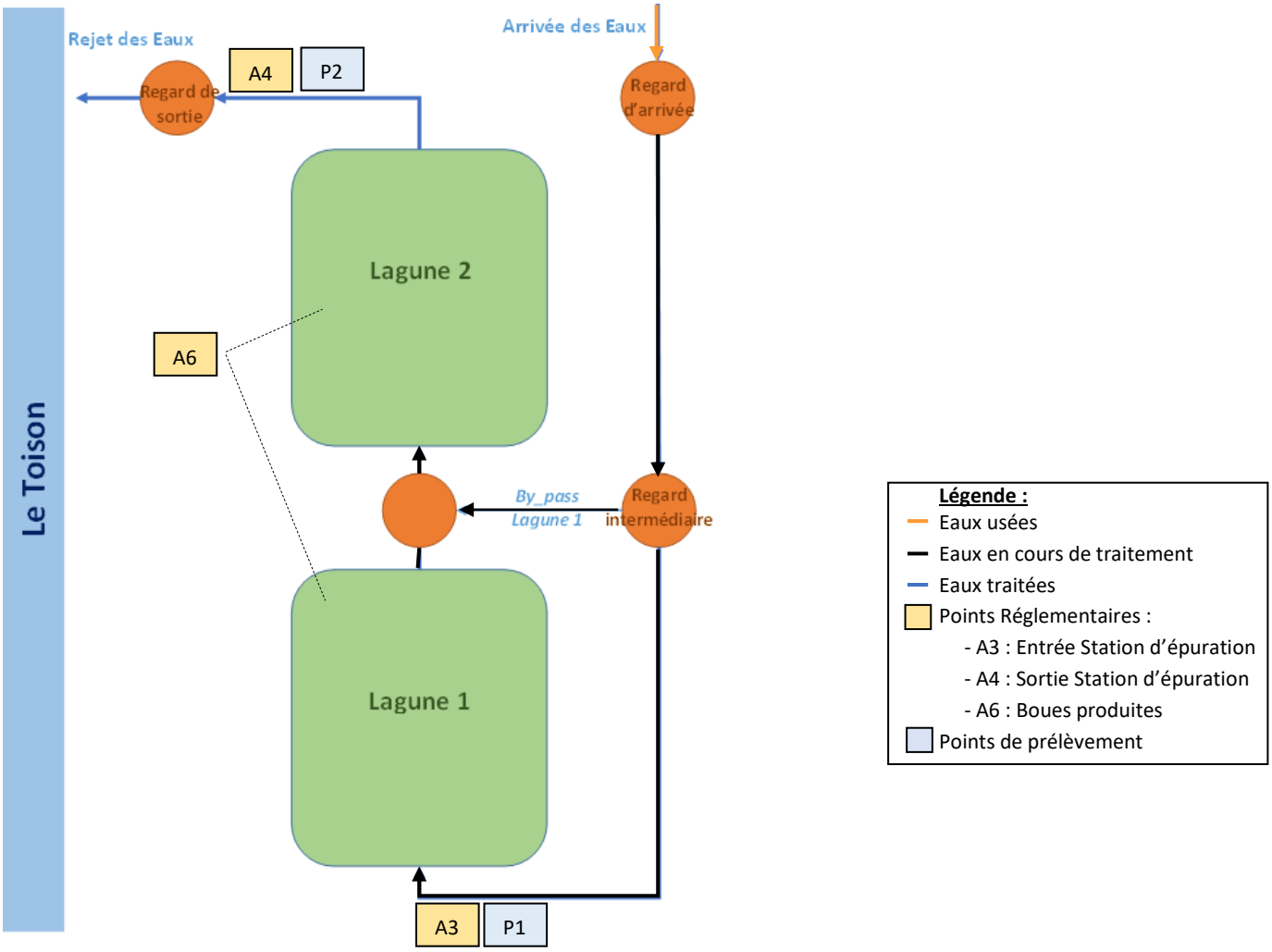

3. Description sommaire des principaux ouvrages

La station d'épuration est un lagunage naturel composé de deux bassins.

a. Le prétraitement :

Le pré-traitement consiste en une cloison siphoïdale. Elle est située à l'entrée du premier bassin, au point d'arrivée de l'effluent. Les matières grasses et flottants contenus dans les eaux usées sont retenues par la cloison. Ce « bac », contenant les graisse doit être pompé régulièrement pour que le traitement reste efficace.

b. Le premier bassin :

Le premier bassin de lagunage a deux fonctions principales :

- La décantation des matières en suspension.
- La dégradation des matières organiques et carbonées (DCO, DBO5).

Le bassin fait 1806 m³ pour une surface de 1642 m².

c. Le second bassin :

A la suite du premier bassin, l'effluent passe dans un second bassin. Les dimensions du bassins sont les suivantes : 1682 m² pour un volume de 1850 m³. Il s'agit du dernier ouvrage de la STEU de Crans.

En général, les lagunages naturels sont composés de 3 bassins (1 principal, et 2 plus petits pour la dégradation de l'azote et les traitements de finition). Sur la STEU de Crans, le second bassin remplace les 2 plus petit bassins généralement observés. Il sert à la dégradation de l'azote et du phosphore, ainsi qu'à la décantation des matières en suspension.

B.3 – PROGRAMME D'EXPLOITATION DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES ET, LE CAS ECHEANT, DE L'OUVRAGE D'EVACUATION SUR 10 ANS

Le maître d'ouvrage dispose du dossier des ouvrages exécutés (DOE) : Pas à sa connaissance
Le maître d'ouvrage dispose du dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage (DIUO) : Pas à sa connaissance.

Nature de l'action	Description de l'action	Opérateur	Fréquence
Inspection visuelle de la STEU		Employé municipal + Sous-traitant (Sogedo, par contrat de services)	Trimestrielle
Curage de la cloison siphoïde	Retrait du sac dégouttage des déchet de refus du dégrilleur et mise en place d'un nouveau.	Sous-traitant (Sogedo, par contrat de services)	Semestrielle
Fauchage des abords des bassins	Fauchage des abords des bassins. Contrôle de l'absence de rongeurs	Employé municipal	Annuelle
Bilan 24h	Réalisation d'un prélèvement 24h en entrée et sortie de la STEU avec mise en place d'un débitmètre.	Sous-traitant	Tous les 2 ans
Curage des boues cumulées dans les bassins	Evacuer les boues à l'aide d'une pelleteuse munie d'un godet de type curage de fossé.	Employé municipal + Sous traitant (à définir)	Tous les 10 ans

B.4 – MILIEU(X) RECEPTEUR(S)

Milieu(x) récepteur(s)		
Nom :	Ruisseau de la Toison	
Type :	☒ Rejet superficiel	Ruisseau de La Toison compris dans le bassin versant de la Basse Vallée de l'Ain Code du bassin versant : HR_05_02 Code de la masse d'eau : FRDR10585
	☐ Rejet souterrain	

Le rejet de la station d'épuration se fait par le biais d'un collecteur passant sous la digue du second bassin de la lagune. Un regard intermédiaire permet de une vérification visuelle du rejet.

SECTION 2 : ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

A - MODALITES DE MISE EN PLACE DE L'AUTOSURVEILLANCE ET LISTE DES POINTS EQUIPES

A.1 - AUTOSURVEILLANCE DES EFFLUENTS

1. Protocole de réalisation d'un bilan 24H pour l'autosurveillance

Le protocole est adapté à la station de traitement des eaux usées. Le maître d'ouvrage définit les conditions de réalisation des bilans 24H pour que les mesures et les prélèvements respectent les prescriptions réglementaires. Si besoin, celui-ci peut être joint en annexe du cahier de vie.

2. Réalisation des bilans 24H d'autosurveillance

Les bilans sont réalisés : ☐ en interne ☒ par un prestataire extérieur

Les échantillons sont envoyés dans un laboratoire agréé : ☒ oui ☐ non

3. Liste des points équipés et du matériel utilisé

SANDRE	Emplacement	Type	Identification	Matériel en place	Matériel à prévoir pour le bilan	Type de données
A3	Regard en amont du premier bassin de lagunage	Prélèvement	P1	-	Préleveur d'entrée portable	pH,température, MES, DCO, DBO5, NK, NH4, NO3,NO2, Pt
		Débit	Q1	-	Débitmètre portable	Débit
Pluviomètre	Sur la station	Hauteur (mm)				Hauteur de précipitations (mm)
A4	Regard en aval du second bassin de lagunage	Prélèvement	P2	Canal venturi	Préleveur de sortie portable	pH,température, MES, DCO, DBO5, NK, NH4, NO3,NO2, Pt
		Débit	Q1	Canal venturi	Débitmètre portable	Débit

Lors des bilans 24h, les débits entrants sont enregistrés par la mise en place d'un débitmètre à bulle avec déversoir triangulaire installé dans la canalisation à l'entrée de la STEU. Il n'y a pas de mesure quotidienne dans débit entrant / sortant de la STEU. Le volume annuel traité est estimé à partir de la mesure du bilan 24h est des consommation d'eau potable des abonnés raccordés.

4. Suivi du dispositif d'autosurveillance

La station d'épuration n'a pas d'instrumentation entrant dans le dispositif d'autosurveillance. Il n'y a pas de mode opératoire existant pour cette surveillance.

4. Fréquence des bilans d'autosurveillance réglementaires

Compte tenu des exigences réglementaires nationales, des prescriptions du service en charge du contrôle et des demandes particulières de l'agence ou de l'office de l'eau, la fréquence des bilans d'autosurveillance est la suivante :

Fréquence imposée
1 bilan 24h par tous les 2 ans

NB : L'annulation d'un bilan ne se justifiera que pour des raisons de mauvais fonctionnement du matériel d'autosurveillance ou un arrêt total de la station de traitement des eaux usées mais en aucun cas pour cause d'un fonctionnement défectueux de la station.

5. Consignation des données

L'ensemble des résultats liés à l'autosurveillance est consigné dans le présent cahier de vie (résultats d'analyses, volumes cumulés, quantités de boues évacuées, énergie et réactifs consommés).

A.2 - AUTOSURVEILLANCE DES SOUS PRODUITS DE L'ASSAINISSEMENT

1. Les boues

Les boues provenant du traitement des eaux usées de la STEU de Crans sont des boues des bassins de lagunages.
Ponctuellement, il est nécessaire de curer les boues accumulées dans les bassins de la STEU. Cette opération est été réalisée une fois en 2013 : les boues ont été destinées à l'épandage, et ont fait l'objet d'un plan d'épandage validés par les autorités. En cas de renouvellement de l'opération, la destination des boues sera décidée en fonction des résultats des analyses préalables et de la réglementation en vigueur. Dans la mesure du possible, l'épandage agricole sera privilégié.

Le traitement des boues s'apparente à un épaississement gravitaire des boues sans ajout de produit(s) chimique(s).

Destination	Type de boue	Méthode d'évaluation de la quantité annuelle	Unité	Précisions (adresse, localisation, références réglementaires …etc.)
	Boues épaissies Code SANDRE 884_17			

2. Les autres sous-produits

Sous-produit	Estimation de la quantité annuelle	Unité (m^3 ou tonne)	Méthode d'évaluation de la quantité annuelle	Destination(s) : Type, nom, adresse
Refus de dégrillage (S11)	Non concerné			
Sables (S10)				
Graisses (S9)	Volume pompé	-	Volume pompé lors du curage	
Autres (préciser)	Non concerné			

A.3 - AUTOSURVEILLANCE DES APPORTS EXTERIEURS

La station d'épuration de Crans n'est pas dimensionnée, ni conçue pour accueillir des apports extérieurs, que ce soit des matières de vidanges ou de curages.

Apports extérieurs	Précisions : origine des apports, traitement éventuel.
Matières de vidange (S12)	0
Matières de curage (S13)	0
Autres – Préciser (S18)	0

B - TRANSMISSION DES DONNEES D'AUTOSURVEILLANCE

Les résultats des mesures prévues par l'arrêté du 21 juillet 2015 et réalisées, sont transmis au format SANDRE au service en charge du contrôle et à l'agence ou l'office de l'eau, dès leur réception ou au plus tard le mois suivant leur réception.

Dysfonctionnement du système d'assainissement :

En cas de dysfonctionnement du système d'assainissement pouvant entraîner une dégradation du milieu récepteur, le maître d'ouvrage en informe immédiatement le service en charge du contrôle et l'agence ou office de l'eau et précise les éventuels risques immédiats sur l'état du milieu récepteur et des usages (dans ce cas, le maître d'ouvrage informe la personne responsable de ces usages). La déclaration est accompagnée de commentaires sur les causes du dysfonctionnement constaté ainsi que sur les actions correctives mises en oeuvre ou envisagées (cf. annexe du document).

Un exemple de fiche déclarative est présenté en annexe II.

C – ORGANISATION INTERNE DU OU DES GESTIONNAIRES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

C.1 - ANNUAIRE DES SERVICES

L'annuaire de service correspond à l'organisation interne.

Organisme	Adresse	Téléphone – Fax – Email
Système de collecte		
Maître d'ouvrage : Commune de Crans	1237 route de Montbuisson, 01 320 CRANS	Tél : 04 74 61 71 37 Email : mairie.crans@gmail.com
Exploitant / prestataire de service : Sogedo Meximieux (Mickael GUILMIN)	ZI Les Verchères, 10 Rue des Verchères, 01 800 MEXIMIEUX	Tél : 04 74 61 02 14 Email : mguilmin@sogedo.fr
Station de traitement des eaux usées		
Maître d'ouvrage : Commune de Crans	1237 route de Montbuisson, 01 320 CRANS	Tél : 04 74 61 71 37 Email : mairie.crans@gmail.com

Exploitant / prestataire de service : Sogedo Meximieux (Mickael GUILMIN)	ZI Les Verchères, 10 Rue des Verchères, 01 800 MEXIMIEUX	Tél : 04 74 61 02 14 Email : mguilmin@sogedo.fr

Destinataires des résultats de l'autosurveillance		
Service en charge du contrôle : DDT de l'Ain	23 Rue Bourgmayer, 01 000 BOURG-EN-BRESSE	Tél : 04 74 50 67 49 Email : ddt-spge-ass@ain.gouv.fr
Le SATESE (Michael LEGRAND)	13, avenue de la Victoire, 01 000 BOURG-EN-BRESSE	Tél : 04 37 62 18 00 Email : satese@ain.fr
Agence ou office de l'eau : Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	14 Rue Jonas Salk 69007 LYON	Tél : 04 72 76 19 00

SECTION 3 : SUIVI DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

A. BILANS DE FONCTIONNEMENT DES 3 DERNIERES ANNEES

Le bilans de fonctionnement des 3 dernières années sont présentés en Annexes IV.

B. JOURNAL D'EXPLOITATION

B.1 - POUR LA STEU ET CHAQUE POSTE DE POMPAGE

Nature de l'intervention	Date	Heure	Météo	Pluviométrie	Intervenant (personne, entreprise)
Curage des lagunes	2013				Suez
Changement de la pompe du PR de la salle Polyvalente	2018				Sogedo
Pompage de la cloison siphoïde	S21/2023				Sogedo
Fauchage des abords de la lagunes	S.36/2023				Employé communal

B.2 - POUR LES OUVRAGES DU SYSTEME DE COLLECTE (HORS DE POSTES DE POMPAGE)

Nature de l'intervention	Date	Heure	Météo	Pluviométrie	Intervenant (personne, entreprise)
Raccordement du lotissement du Vieux Noyer	2020				
Curage, route de Montbuisson R35 à R31	S.18/2023		Couvert / humide	0 mm	Technicana
ITV, route de Montbuisson R35 à R31	S.18/2023		Couvert / humide	0 mm	Technicana
Curage, chemin Neuf R38 à R3	S.18/2023		Couvert / humide	0 mm	Technicana
ITV, chemin Neuf R38 à R3	S.18/2023		Couvert / humide	0 mm	Technicana

C. MISE A JOUR DES DONNEES DESCRIPTIVES DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT

La mise a jour est **annuelle**, lors de l'intégration des derniers bilans annuels. Si de gros changements surviennent au cours de l'année, une mise à jour sera faite après réception des travaux / opérations de maintenance.

ANNEXES

ANNEXE I

-

FICHE DE VIE DU MATERIEL

FICHE DE VIE DU MATERIEL

Mettre un modéle pour chaque type de matériel

Identification :					
Marque :		Type :		N° de série :	
Localisation :					
Date de réception :		Date de mise en service :			

Procédures de suivi :
Références des procédures de maintenance :
Références des procédures de vérification ou d'étalonnage :

Fréquence des vérifications ou des étalonnages :
Vérification 1 f /semaine (par ex.)
Ecart Maximum toléré : <= 10 %

Identification des intervenants :
Interne :
Externe :

Enregistrement des interventions :

Date	Nature intervention (maintenance, étalonnage...)	Intervenant	V mesuré	V théorique	Ecart	Conclusions	Visa

A préciser aussi :
Référence du dossier relatif à cet équipement.
Durée d'archivage des données relatives à cet équipement.
Nom, adresse, téléphone, fax, du fabriquant ou fournisseur.
Conditions particulières d'utilisation.

ANNEXE II

-

FICHE DE DECLARATION DE NON-CONFORMITE

Déclaration de non-conformité

Responsable de la diffusion de cette déclaration :
Nom : .....Fonction : .....Signature : .....

Description de la non-conformité

- Nature :

.....

- Type : ☐ Non-conformité relative à un résultat
  ☐ Non-conformité relative à l'organisation
  ☐ Autre : ……
- Description :

.....
.....
.....

- Causes :

Inondations, panne ou dysfonctionnement non directement lié à un défaut de conception ou d'entretien ; rejets accidentels de substances chimiques dans le réseau, acte de malveillance, autre,...
.....
.....
.....

Impacts environnement et sécurité éventuels
.....
.....
.....

Personnes à prévenir

- Interne (nom, fonction, délai) :

.....

- Externe (nom, fonction, organisme, délai) :

.....

Action curative mise en oeuvre immédiatement
.....
.....
.....

Action corrective et suivi de sa mise en oeuvre

- Décrire la nature de l'action corrective et la façon dont on s'assurera de son efficacité.

.....
.....
.....

- Responsable : *Responsable exploitation* .....
- Délai : .....
- Date de constat de mise en oeuvre : .....Signature : .....
- Date de constat d'efficacité : .....Signature : .....

Observations :
.....
.....

ANNEXE III

-

ACTE ADMINISTRATIF

Insérer la copie de l'acte admistratif (ou des actes en cas de pluralité) : récépissé de déclaration … etc.

ANNEXE IV

-

BILANS ANNUELS

ANNEXE V

-

SITUATION DE LA STEU DE CRANS ET DE SON REJET

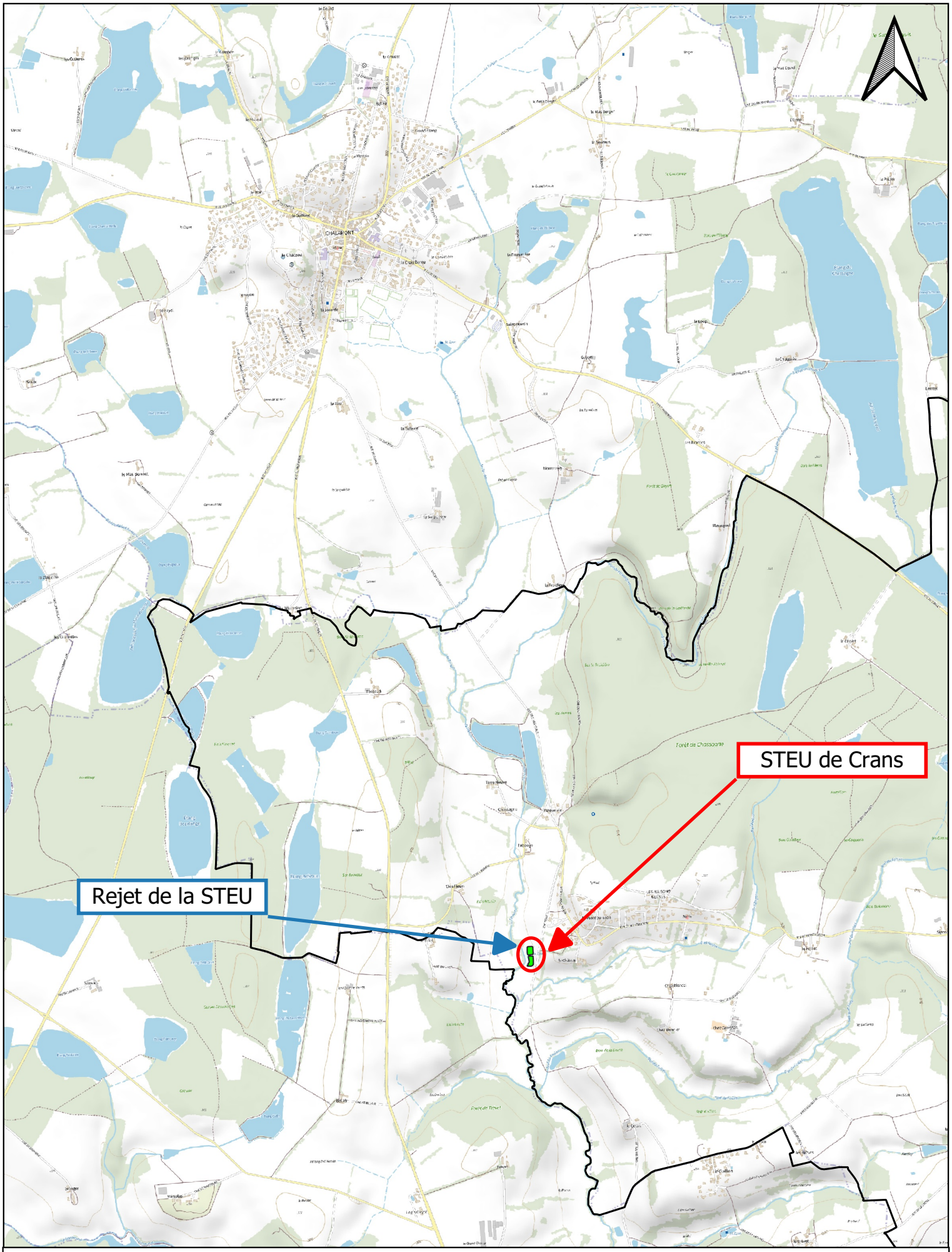

Plan de Situation de la STEU de Crans

Echelle : 1/25000
Date : Novembre 2023

RAPPORT DE SYNTHESE ANNÉE 2020

Station d'épuration : CRANS 060901129001

Commune d'implantation :	Crans	Date de mise en service de la station :	1989
Capacité constructeur :	270 EH (16 Kg DBO_5)	Débit nominal (de temps sec) :	45 m³/j
Maître d'ouvrage :	Commune de Crans	Exploitant :	Sogedo Meximieux
Filières eau :	Lagunage naturel	Filières boues :	
Nom du milieu récepteur :	Le Toison	Technicien référent :	Michaël Legrand michael.legrand@ain.fr



Commentaires

Nombre de visites du SATESE au cours de l'année 2020 : 2 visites avec analyses

- L'entretien et le suivi de cette installation demeurent corrects.

-Poursuivre la lutte contre la prolifération des rongeurs sur le site.

-Visiter systématiquement, à chaque intervention, les regards de communication entre les différents bassins.

Concentrations sur effluent traité (prélèvements ponctuels)

Date	MES (mg/l)	DCO (mg/l)	DBO_5 (mg/l)	NK (mg/l)
05/03/2020	25	48	4,2	27,1
16/11/2020	35	66	<3	25,4

Station d'épuration de CRANS

RAPPORT DE VISITE AVEC ANALYSES DU 05/03/2020

- **La concentration des eaux brutes est normale.**
- **Le caisson siphoïde en entrée est en bon état. Les corps et gras et flottants retenus sont régulièrement pompés et évacués.**
- **L'entretien de la végétation des berges et digues du site est satisfaisant.**
- **Visiter systématiquement, à chaque intervention, les regards de communication entre les différents bassins.**
- **Poursuivre la lutte contre la prolifération des rongeurs sur le site.**
- **Absence de lentilles d'eau sur les différents bassins.**
- **Les performances épuratoires de cette unité demeurent très correctes.**

1 Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : Crans

Code national (SANDRE) : 060901129001

Type d'épuration : Lagunage naturel
Date de mise en service de la station : 1989
Capacité constructeur : 270 EH (16 Kg DBO_5)
Débit nominal (de temps sec) : 45 m^3/j

Maître d'ouvrage : Commune de Crans
Exploitant : Sogedo - Meximieux

Nom du milieu récepteur : Le Toison

2 Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées :
Technicien SATESE : Monsieur Michaël LEGRAND

Conditions météorologiques : Pluie

3 Résultats analytiques :

Paramètre	Unité	Concentration en sortie
DBO5 f	mg(O2)/L	**4,20**
DCO f	mg(O2)/L	**48**
MES	mg/L	**25**
NK	mg(N)/L	**27,1**
pH	unité pH	**7,70**

Conseil départemental de l'Ain – Direction de l'Environnement -- Visite avec analyses
Téléphone : 04 37 62 18 00 – Fax : 04 37 62 18 19

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation 1-1531 PORTEE disponible sur www.cofrac.fr

Edité le : 18/03/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 1

DEPARTEMENT DE L AIN

Direction de l'Environnement
45 avenue Alsace Lorraine , BP 114
01003 BOURG EN BRESSE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 1 page.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : LSE20-33204 **Réference contrat** : LSEC19-5811
Identification échantillon : LSE2003-33767-1
Nature: Eau usée urbaine
Origine : CRANS
SORTIE STEP
Prélèvement : Prélevé le 05/03/2020 à 08h45 Réception au laboratoire le 06/03/2020
Prélevé par le client Mickael LEGRAND

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 06/03/2020

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
pH	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Température de mesure du pH	19.0	°C					
Demande biochimique en oxygène après filtration	4.2	mg/l O2	Avec dilutions	NF EN ISO-5815-1			#
Demande chimique en oxygène (indice ST-DCO) après filtration	48	mg/l O2	Spectrophotométrie	ISO 15705			#
Matières en suspension totales	25	mg/l	Gravimétrie après filtration-filtre Whatman 934 AH	NF EN 872			#
Formes de l'azote							
Azote Kjeldahl après filtration	27.1	mg/l N	Distillation	NF EN 25663			#

Christophe ROGER
Ingénieur de Laboratoire

ROGER

Station d'épuration de CRANS

RAPPORT DE VISITE AVEC ANALYSES DU 16/11/2020

- **La concentration des eaux brutes est normale.**

- **Le caisson siphoïde en entrée est en bon état. Les corps et gras et flottants retenus sont régulièrement pompés et évacués.**

- **L'entretien de la végétation des berges et digues du site est satisfaisant.**

- **Visiter systématiquement, à chaque intervention, les regards de communication entre les différents bassins. La charge du bassin 1 peut indiquer une obstruction à l'écoulement au niveau du regard de visite (nid de rongeur...) ou l'accumulation de vase à la base du tuyau plongeant qui assure la prise d'eau dans le bassin.**

- **Poursuivre la lutte contre la prolifération des rongeurs sur le site. Plusieurs passages sont visibles côté rivière.**

- **Absence de lentilles d'eau sur les différents bassins.**

- **Les performances épuratoires de cette unité demeurent très correctes.**

1 Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : Crans

Code national (SANDRE) : 060901129001

Type d'épuration : Lagunage naturel
Date de mise en service de la station : 1989
Capacité constructeur : 270 EH (16 Kg DBO_5)
Débit nominal (de temps sec) : 45 m^3/j

Maître d'ouvrage : Commune de Crans
Exploitant : Sogedo - Meximieux

Nom du milieu récepteur : Le Toison

2 Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées : Monsieur BEREZIAT
Technicien SATESE : Monsieur Michaël LEGRAND

Conditions météorologiques : Temps humide

3 Résultats analytiques :

Paramètre	Unité	Concentration en sortie
DBO5 f	mg(O2)/L	**<3**
DCO f	mg(O2)/L	**66**
MES	mg/L	**35**
NK	mg(N)/L	**25,4**
pH	unité pH	**7,80**

Conseil départemental de l'Ain – Direction de l'Environnement – Visite avec analyses
Téléphone : 04 37 62 18 00 – Fax : 04 37 62 18 19

RAPPORT DE SYNTHESE ANNÉE 2021

Station d'épuration : CRANS 060901129001

Commune d'implantation :	Crans	Date de mise en service de la station :	1989
Capacité constructeur :	270 EH (16 Kg DBO_5)	Débit nominal (de temps sec) :	45 m³/j
Maître d'ouvrage :	Commune de Crans	Exploitant :	Sogedo Meximieux
Filières eau :	Lagunage naturel	Filières boues :	
Nom du milieu récepteur :	Le Toison	Technicien référent :	Michaël Legrand michael.legrand@ain.fr



Commentaires

Nombre de visites du SATESE au cours de l'année 2021 : 2 visites avec analyses

L'entretien et le suivi de cette installation demeurent corrects.

Poursuivre la lutte contre la prolifération des rongeurs sur le site.

Visiter systématiquement, à chaque intervention, les regards de communication entre les différents bassins.

Les performances épuratoires de cette unité demeurent très correctes.

Concentrations sur effluent traité (prélèvements ponctuels)

Date	MES (mg/l)	DCO (mg/l)	DBO_5 (mg/l)	NK (mg/l)
02/03/2021	58	55	5	5,4
12/10/2021	25	50	<3	13,7

Station d'épuration de CRANS

RAPPORT DE VISITE AVEC ANALYSES DU 12/10/2021

- **La concentration des eaux brutes est normale.**
- **Le caisson siphoïde en entrée est en bon état. Les corps et gras et flottants retenus sont régulièrement pompés et évacués.**
- **L'entretien de la végétation des berges et digues du site doit être réalisé régulièrement.**
- **Visiter systématiquement, à chaque intervention, les regards de communication entre les différents bassins.**
- **Poursuivre la lutte contre la prolifération des rongeurs sur le site.**
- **Absence de lentilles d'eau sur les différents bassins.**
- **Les performances épuratoires de cette unité demeurent très correctes.**

1 Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : Crans

Code national (SANDRE) : 060901129001

Type d'épuration : Lagunage naturel
Date de mise en service de la station : 1989
Capacité constructeur : 270 EH (16 Kg DBO_5)
Débit nominal (de temps sec) : 45 m^3/j

Maître d'ouvrage : Commune de Crans
Exploitant : Sogedo - Meximieux

Nom du milieu récepteur : Le Toison

2 Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées : Mlle BISCARRAT – M. DESMAREST

Nom du technicien SATESE : Monsieur Michaël LEGRAND

3 Résultats analytiques

Paramètre	Unité	Concentration en sortie
DBO5 f	mg(O2)/L	<3
DCO f	mg(O2)/L	50
MES	mg/L	25
NK	mg(N)/L	13,7
pH	unité pH	7,60

Conseil départemental de l'Ain – Direction de l'Environnement – Visite avec analyses
Téléphone : 04 37 62 18 00 – Fax : 04 37 62 18 19

Station d'épuration de CRANS

RAPPORT DE VISITE AVEC ANALYSES DU 02/03/2021

- **La concentration des eaux brutes est normale.**
- **Le caisson siphoïde en entrée est en bon état. Les corps et gras et flottants retenus sont régulièrement pompés et évacués.**
- **L'entretien de la végétation des berges et digues du site est satisfaisant.**
- **Visiter systématiquement, à chaque intervention, les regards de communication entre les différents bassins.**
- **Poursuivre la lutte contre la prolifération des rongeurs sur le site.**
- **Absence de lentilles d'eau sur les différents bassins.**
- **Les performances épuratoires de cette unité demeurent très correctes.**

1 Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : Crans

Code national (SANDRE) : 060901129001

Type d'épuration : Lagunage naturel
Date de mise en service de la station : 1989
Capacité constructeur : 270 EH (16 Kg DBO_5)
Débit nominal (de temps sec) : 45 m^3/j

Maître d'ouvrage : Commune de Crans
Exploitant : Sogedo - Meximieux

Nom du milieu récepteur : Le Toison

2 Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées : Mlle BISCARRAT

Nom du technicien SATESE : Monsieur Michaël LEGRAND

1 Résultats analytiques :

Paramètre	Unité	Concentration en sortie
DBO5 f	mg(O2)/L	**5**
DCO f	mg(O2)/L	**55**
MES	mg/L	**58**
NK	mg(N)/L	**5,40**
pH	unité pH	**8,90**

Conseil départemental de l'Ain – Direction de l'Environnement – Visite avec analyses
Téléphone : 04 37 62 18 00 – Fax : 04 37 62 18 19

AIN 01
le Département

AIN 01
le Département

RAPPORT DE SYNTHESE ANNÉE 2019

Station d'épuration : CRANS 060901129001

Commune d'implantation :	Crans	Date de mise en service de la station :	1989
Capacité constructeur :	270 EH (16 Kg DBO_5)	Débit nominal (de temps sec) :	45 m^3/j
Type d'épuration	Lagunage naturel		
Maître d'ouvrage :	Commune de Crans	Exploitant :	Sogedo Meximieux
Filières eau :	Lagunage naturel	Filières boues :	
Type de réseau :		Industries raccordées :	
Nom du milieu récepteur :	Le Toison	Technicien référent :	Michaël Legrand michael.legrand@ain.fr



Commentaires

Nombre de visites du SATESE au cours de l'année 2019 : 2 visites avec analyses

- L'entretien et le suivi de cette installation demeurent corrects.

- Les performances épuratoires de cette unité sont correctes pour la filière de traitement en place.

-Poursuivre la lutte contre la prolifération des rongeurs sur le site.

-Visiter systématiquement, à chaque intervention, les regards de communication entre les différents bassins.

Concentrations sur effluent traité (prélèvements ponctuels)

Date	MES (mg/l)	DCO (mg/l)	DBO_5 (mg/l)	NK (mg/l)
20/03/2019	26	112	19	19,9
16/09/2019	131	91	31	6.1

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AIN

REÇU LE
2 0 JAN. 2019
MAIRIE
CRANS

Direction départementale des territoires

Service Protection et Gestion de l'Environnement

Unité Pilotage et Gestion

Compte rendu de la visite d'état des lieux du 15 janvier 2019

Présents :

NOM	FONCTION
M.MICHAUD	demandeur
M.DE FRAMOND	Géomètre
M.CONFAVREUX	Syndicat des Étangs de la Dombes
M.AUBERT	AFB
M.CHENOT	Maire de Crans
M.Levisse	Chargé projet Natura 2000 CC de la Dombes
Mme. BAILLY	DDT01

PRÉSENTATION DU PROJET

Le projet est situé sur les parcelles cadastrale 312 et 311, section A au lieu dit "L'abbatiale" sur la commune de Crans

M.Michaud souhaite créer une réserve d'eau d'environ 3 000 m², permettant d'alimenter un plan d'eau existant.

Une partie des parcelles est répertoriée, à l'inventaire du conseil départemental, comme zone humide. (cf plan ci-dessous).

La visite sur place ne laisse aucun doute à ce sujet et démontre que la zone humide est présente sur toute la parcelle 311.



Au titre de la politique d'opposition à déclaration, il n'est pas possible de créer un plan d'eau d'une superficie supérieure ou égale à 1 000 m² en zone humide.

M.Michaud indique donc qu'il n'y a aucun intérêt à créer une toute petite surface et **abandonne son projet.**

La chargée d'étude

Signé

Adeline Bailly

Station d'épuration de CRANS

RAPPORT DE VISITE AVEC ANALYSES DU 16/09/2019

- **La concentration des eaux brutes est normale.**
- **Le caisson siphoïde en entrée est en bon état. Les corps et gras et flottants retenus sont régulièrement pompés et évacués.**
- **L'entretien de la végétation des berges, digues et parements du site doit être effectué plus régulièrement.**
- **Visiter systématiquement, à chaque intervention, les regards de communication entre les différents bassins.**
- **Mettre en place des campagnes de piégeage (cages) afin d'éliminer les rongeurs susceptibles d'occasionner d'importants dégâts.**
- **Absence de lentilles d'eau sur les différents bassins.**
- **Absence de rejet au milieu naturel le jour de la visite.**
- **Un prélèvement a néanmoins été effectué dans le dernier bassin. Celui-ci est encore riche en algues vertes microscopiques inhérentes au procédé de traitement.**

1 Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : Crans

Code national (SANDRE) : 060901129001

Type d'épuration : Lagunage naturel
Date de mise en service de la station : 1989
Capacité constructeur : 270 EH (16 Kg DBO_5)
Débit nominal (de temps sec) : 45 m^3/j

Maître d'ouvrage : Commune de Crans
Exploitant : Sogedo - Meximieux

Nom du milieu récepteur : Le Toison

2 Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées : Monsieur le Maire – M. GUILMIN
Technicien SATESE : Monsieur Michaël LEGRAND

Conditions météorologiques : Temps sec ensoleillé

3 Résultats analytiques :

Paramètre	Unité	Concentration en sortie
DBO5 f	mg(O2)/L	**31**
DCO f	mg(O2)/L	**91**
MES	mg/L	**131**
NK	mg(N)/L	**6,10**
pH	unité pH	**8,60**

Conseil départemental de l'Ain – Direction de l'Environnement – Visite avec analyses
Téléphone : 04 37 62 18 00 – Fax : 04 37 62 18 19

SAVOIE LABO

RAPPORT D'ANALYSE

Accréditation N° 1-0618 PORTEE disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 26/09/2019

CD de l'Ain - Direction de l'Environnement

SATESE
13, Avenue de la Victoire - CS 50415
01000 BOURG EN BRESSE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum et IAF (International Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : SLA19-15400 **Réference contrat :** SLAC17-367
Identification échantillon : SLA1909-6489-1
Doc Adm Client : Marché 160239
Origine : CRANS
SORTIE TYPE 1 FILTRE
/
Nature: **Eau usée**
-
Prélèvement : Prélevé le 16/09/2019 à 10h45 Réceptionné le 17/09/2019 à 09h30
Prélevé et mesuré sur le terrain par le client LEGRAND, selon son protocole et son matériel

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat, (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Date de Début d'analyse 17/09/2019 12:20:15

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures à réception							
Température de transport	8	°C	Infra rouge				
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Demande biochimique en oxygène (DBO5) après 5 jours (après filtration 0.45µm)	31	mg/l O2	Potentiométrie (mesure avec dilutions)	NF EN 1899-1			#
Demande chimique en oxygène (indice ST-DCO) (après filtration 0.45µm)	91	mg/l O2	Spectrophotométrie	ISO 15705			#
Matières en suspension totales	132	mg/l	Gravimétrie après filtration	NF EN 872			#
pH (après filtration 0.45µm)	8.6	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Température de mesure du pH	21.0	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Formes de l'azote							

.../...

SAVOIE LABO
Rapport d'analyse Page 2 / 2
Edité le : 26/09/2019
Identification échantillon : SLA1909-6489-1
Destinataire : CD de l'Ain - Direction de l'Environnement

Doc Adm Client : Marché 160239
Origine : CRANS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Azote Kjeldahl (après filtration 0.45µm)	6.1	mg/l N	Volumétrie après distillation	NF EN 25663			#

Matières en Suspension : Analyse effectuée sur filtre en fibre de verre de marque SARTORIUS

François GENET
Responsable Chimie



SAVOIE LABO

RAPPORT D'ANALYSE

Accréditation N° 1-0618 PORTEE disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Rapport d'analyse Page 1 / 2
Edité le : 27/03/2019

CD de l'Ain - Direction de l'Environnement

SATESE
13, Avenue de la Victoire - CS 50415
01000 BOURG EN BRESSE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
Le COFRAC est signataire de l'accord multilatéral de EA (European cooperation for Accreditation), ILAC (International Laboratory Accreditation Forum et IAF (International Accreditation Forum) de reconnaissance de l'équivalence des rapports d'analyses.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier : SLA19-4803 **Réference contrat** : SLAC17-367
Identification échantillon : SLA1903-6303-1
Doc Adm Client : Marché 160239
Origine : CRANS
LEGRAND Michael
Département/Commune : 01 / CRANS
Nature: **Eau usée**
-
Prélèvement : Prélevé le 20/03/2019 à 11h00 Réceptionné le 20/03/2019 à 18h20
Prélevé et mesuré sur le terrain par le client , selon son protocole et son matériel

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).
Ce rapport annule et remplace tout rapport partiel émis précédemment.

Date de Début d'analyse 21/03/2019 08:49:05

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures à réception							
Température de transport	5	°C	Infra rouge				
Analyses physicochimiques							
Analyses physicochimiques de base							
Demande biochimique en oxygène (DBO5) après 5 jours (après filtration 0.45µm)	19	mg/l O2	Potentiométrie (mesure avec dilutions)	NF EN 1899-1			
Demande chimique en oxygène (indice ST-DCO) (après filtration 0.45µm)	112	mg/l O2	Spectrophotométrie	ISO 15705			#
Matières en suspension totales	26	mg/l	Gravimétrie après filtration	NF EN 872			#
pH (après filtration 0.45µm)	7.9	Unité pH	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Température de mesure du pH	19.4	°C	Electrochimie	NF EN ISO 10523			#
Formes de l'azote							

.../...

SAVOIE LABO
Rapport d'analyse Page 2 / 2
Edité le : 27/03/2019
Identification échantillon : SLA1903-6303-1
Destinataire : CD de l'Ain - Direction de l'Environnement

Doc Adm Client : Marché 160239
Origine : CRANS

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Azote Kjeldahl (après filtration 0.45µm)	19.9	mg/l N	Volumétrie après distillation	NF EN 25663			#

Matières en Suspension : Analyse effectuée sur filtre en fibre de verre de marque SARTORIUS
D.B.O. : Résultat rendu hors accréditation - Résultat de consommation d'O2 en dehors des limites prévues dans la norme

François GENET
Responsable Chimie

Station d'épuration de CRANS

RAPPORT DE VISITE AVEC ANALYSES DU 20/03/2019

- **La concentration des eaux brutes est normale.**
- **Le caisson siphoïde en entrée est en bon état. Les corps et gras et flottants retenus sont régulièrement pompés et évacués.**
- **L'entretien de la végétation des berges et digues du site est satisfaisant.**
- **Visiter systématiquement, à chaque intervention, les regards de communication entre les différents bassins.**
- **Absence de lentilles d'eau sur les différents bassins.**
- **Les performances épuratoires de cette unité demeurent très correctes.**

1 Descriptif de la station d'épuration

Commune d'implantation : Crans

Code national (SANDRE) : 060901129001

Type d'épuration : Lagunage naturel
Date de mise en service de la station : 1989
Capacité constructeur : 270 EH (16 Kg DBO_5)
Débit nominal (de temps sec) : 45 m^3/j

Maître d'ouvrage : Commune de Crans
Exploitant : Sogedo - Meximieux

Nom du milieu récepteur : Le Toison

2 Conditions d'intervention

Nom des personnes rencontrées : M. MOUSNIER
Technicien SATESE : Monsieur Michaël LEGRAND

Conditions météorologiques : Temps sec ensoleillé

3 Résultats analytiques :

Paramètre	Unité	Concentration en sortie
DBO5 f	mg(O2)/L	**19**
DCO f	mg(O2)/L	**112**
MES	mg/L	**26**
NK	mg(N)/L	**19,9**
pH	unité pH	**7,90**

Conseil départemental de l'Ain – Direction de l'Environnement – Visite avec analyses
Téléphone : 04 37 62 18 00 – Fax : 04 37 62 18 19